

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Ce cours obligatoire consiste en une révision méthodique de la grammaire française. Il doit amener les étudiants à maîtriser les catégories morphologiques et syntaxiques du français ainsi que les normes de leur usage. À cette fin, on fera appel à des présentations théoriques, à des exercices et à des analyses grammaticales de texte.

Calendrier

Leçon 1

Introduction générale ; le vocabulaire de la grammaire

Leçon 2

Les types de phrases ; les groupes constitutifs de la phrase simple
Les phrases déclaratives et impératives

Leçon 3

L'interrogation et l'exclamation

Leçon 4

La négation ; les présentatifs ; l'attribut

Leçon 5

Les compléments circonstanciels ; le nom ; les déterminants

Leçon 6

L'adjectif ; les pronoms

Leçon 7

Les participes passés, les conjonctions, les prépositions

Leçon 8

Les adverbes

Leçon 9

La phrase complexe ; les subordonnées relatives

Leçon 10

Les complétives ; les circonstancielles

Leçon 11

Le verbe I : les auxiliaires, la voix passive, les verbes pronominaux
La construction impersonnelle

Leçon 12

Le verbe II : l'aspect, la valeur, les temps et les modes

Leçon 13

L'infinitif et le participe

2. BIBLIOGRAPHIE

GOOSSE, André et Maurice GREVISSE, *Nouvelle grammaire française*, Bruxelles, Éditions De Boeck, 1995 (3^e édition), 393 p.

Cahier d'exercices préparé par les professeurs du Département des littératures de langue française, disponible à la Librairie de l'Université de Montréal.

3. ÉVALUATION

Un examen de mi-trimestre de 90 minutes : 20 %

Un examen final de 2 heures 45 minutes : 30 %

Des exercices hebdomadaires : 30 %

Deux notes de lecture (à remettre lors de la troisième et la dixième leçon environ) : 10 % chacune